



Bureau
du greffier

EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance spéciale du 14 mars 2005 à 20h, sous la présidence de son Honneur le maire Élie Fallu, à laquelle assistent Mesdames et Messieurs les Conseillers, Marc Laporte, Denise Perreault Théberge, Anne Lauzon, Sylvie Surprenant, Marie-Andrée Petelle et Claude Dagenais.

RÉSOLUTION NO 2005-138

ATTENDU l'appel d'offres public numéro C-2005-02 concernant la fourniture de services professionnels à compétence exclusive en génie pour la préparation des plans et devis, de la surveillance et de la gestion de construction dans le cadre des travaux de mise à niveau, d'augmentation de la capacité de production et de construction d'une nouvelle réserve pour la station de purification de l'eau de Sainte-Thérèse;

ATTENDU la résolution numéro 2005-43 qui entérinait la grille de pondération de cet appel d'offres;

ATTENDU les recommandations du comité de sélection découlant des résultats obtenus par l'application arithmétique de la formule de calcul du pointage final émanant de la grille de pondération et des honoraires professionnels soumis.

Sur proposition de Madame la Conseillère Sylvie Surprenant appuyée par Madame la Conseillère Anne Lauzon, il est résolu:

- **QUE** la soumission présentée par "Consortium Dessau-Soprin/Tecsult", 1200, boul. Saint-Martin Ouest, Laval (Québec) H7S 2E3, en date du 2 mars 2005 au montant de 3 217 275,48 \$ (taxes non incluses), pour la fourniture de services professionnels à compétence exclusive en génie pour la préparation des plans et devis, de la surveillance et de la gestion de construction dans le cadre des travaux de mise à niveau, d'augmentation de la capacité de production et de construction d'une nouvelle réserve pour la station de purification de l'eau de Sainte-Thérèse, selon le contrat d'ouvrage 2005-02, soit et est acceptée, ayant obtenu le plus haut pointage soit 0.446962 points.
- **QUE**, conformément aux limites exposées au règlement d'emprunt numéro 1153 N.S. (honoraires professionnels), seule une première tranche d'honoraires pour la confection des plans et devis uniquement, pour un montant maximal de 1 769 501,51 \$ (avant taxes), soit et est autorisé et que le trésorier soit et est autorisé à approprier cette première tranche d'honoraires audit règlement numéro 1153 N.S., conditionnellement à la réception de l'approbation ministérielle de ce règlement.

ADOPTÉE

Copie vidimée


 Greffier
 Assistant-greffier

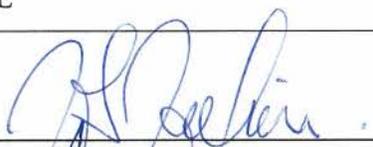
c.c.: M. Jean-Pierre Gendron

VILLE DE SAINTE-THERÈSE
CONTRAT 2005-02

SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIERIE POUR LA PRÉPARATION DES PLANS ET DEVIS, DE LA SURVEILLANCE ET DE LA GESTION DE CONSTRUCTION DANS LE CADRE DES TRAVAUX DE MISE À NIVEAU, D'AUGMENTATION DE LA CAPACITÉ DE PRODUCTION ET DE CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE RÉSERVE D'EAU FILTRÉE POUR LA STATION DE PURIFICATION DE L'EAU DE SAINTE-THERÈSE

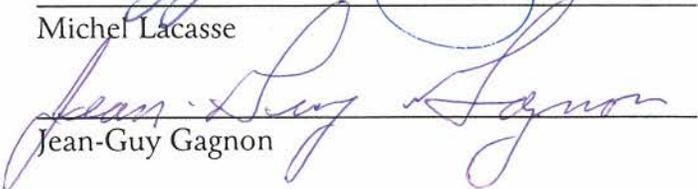
ANALYSE DE LA PROPOSITION DESCRIPTIVE

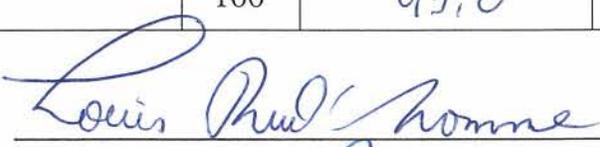
	%	DESSAU-SOPRIN-TECSULT	SNCL
Compréhension et description du mandat	10	10	6
Expérience et compétence mandats similaires 5 dernières années	5	5	5
Projets réalisés dans bassin de la Rivière des Mille-Iles	10	8,8	0
Connaissance des procédés sélectionnés			
Actiflo	10	8	3
Ozonation	10	8	1
Filtration biologique	5	4	1
Connaissance des installations existantes	10	10	4
Composition, qualification et expérience de l'équipe d'ingénierie			
- personnel-clé mandats similaires	15	15	12
- profondeur de la firme	10	10	10
Expertise en gestion de construction			
- firme	5	5	5
- équipe proposée	5	5	3
- modèle organisationnel	5	5	2
TOTAL	100	93,8	52


Jean-Luc Julien


Gaston Courtemanche


Michel Lacasse


Jean-Guy Gagnon


Louis Prud'homme


Serge Perras


Robert Asselin


JEAN-LUC BERTHIAUME
SECRÉTAIRE DU COMITÉ DE SÉLECTION

9 mars 2005